

Avril 2005

N°10



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Ce dixième numéro du *Thoirzan Info* est l'occasion de faire le point, à la fois sur les réalisations en cours et sur les projets de la Commune.

Des décisions importantes du Conseil municipal ont marqué les mois qui viennent de s'écouler :

- **La réhabilitation du bâtiment de l'Ancienne école.** Cette opération était devenue indispensable. Cette construction, au volume très important pour notre village, se dégradait, ne correspondait plus du tout aux normes actuelles de confort et surtout de sécurité. De plus son aspect n'offrait pas une image valorisante du chef-lieu. Enfin, les gîtes vont permettre une meilleure ouverture à l'activité touristique et d'amortir en grande partie le montant important de l'investissement. Mais cet investissement était devenu incontournable, à moins de laisser irrémédiablement tomber en ruine l'édifice le plus vaste de notre commune.
- **L'assainissement pour l'ensemble Chef-lieu - Chavonnettes.** Il est ressorti des études d'assainissement et du PLU que notre commune a besoin de se doter d'un système collectif performant d'assainissement des eaux usées. Cet équipement est indispensable pour assurer la mise aux normes actuelles d'une partie de l'habitat existant et pour permettre des constructions nouvelles. La maîtrise d'œuvre est déléguée à un bureau d'étude et à la D.D.E.. Les dossiers de demande de subvention sont en cours de réalisation. Comme il s'agit d'un projet qui soulève des interrogations, il sera très intéressant d'en débattre lors de la réunion publique qui est prévue le samedi 23 avril (voir ci-dessous).
- **L'intercommunalité et l'avenir de notre commune, notamment vis-à-vis de Chambéry Métropole**

Comment, à la fois garder les spécificités de notre commune et lui assurer un niveau d'équipements et de services qui correspond aux critères actuels ? Comment assurer un développement mesuré, sans pour autant devenir un espace en « réserve » ? Voici deux exemples d'interrogations que le Conseil s'est posé. Cette réflexion a débouché sur la nécessité d'un rapprochement vers Chambéry Métropole, décision qui a été prise à l'unanimité le 11 janvier dernier.

- **Enfin et surtout, pour communiquer directement, pour répondre aux questions et échanger des idées, le Conseil municipal organise une**

Réunion publique d'information

Samedi 23 avril 2005

18 heures

Salle Margériaz

Cette rencontre nous paraît très importante, venez nombreux !

Bonne lecture à tous.

J. ESQUEVIN

Dans ce numéro :

Manifestations et cérémonies 2 à 3

Du côté des travaux 4 à 5

Informations municipales 6 et 7

Hier à Thoiry 8 et 9

Informations diverses 10 à 12

Un supplément du SIPL Pages centrales

Fêtes et manifestations

Vœux de la municipalité

Selon la tradition, le maire et son conseil municipal avaient convié les habitants pour la cérémonie des vœux le dimanche 9 janvier. La salle du Margéraz était un peu étroite pour contenir tant de monde mais les plans de la nouvelle salle des fêtes affichés ce jour-là laissaient augurer d'une cérémonie de vœux 2006 beaucoup plus fastueuse dans le bâtiment de l'ancienne école rénovée ! Jérôme ESQUEVIN souhaitait à tous ses administrés ses vœux de bonheur et de santé pour 2005, faisait le bilan de l'année écoulée et présentait les grands projets qui occupent le conseil : **Adhésion de Thoiry à Chambéry-Métropole**, projet dont l'intérêt fut ensuite souligné par Jean-Pierre Burdin maire de Bassens et conseiller général du canton de Saint Alban, **enfouissement des lignes électriques** et disparition des câbles aériens, **restauration de l'ancienne école** avec aménagement d'une salle des fêtes, d'un restaurant scolaire avec sanitaires et création de gîtes à l'étage, **étude de faisabilité** d'une station d'épuration semblable à celle de Curienne, **étude de renforcement du réseau d'eau**, **étalement de l'entretien du petit patrimoine bâti** (fours de Thorméroz, des Chavonnettes et du Chef-lieu). Il remercia ensuite tous les bénévoles qui oeuvrent au sein des différentes associations pour donner vie à la commune et venir en aide aux personnes malades ou en difficultés, il encouragea les sportifs de toutes disciplines qui remportent des médailles ici et là et convia toutes les personnes présentes à boire à la santé de tous. L'exiguïté du lieu a permis de remarquer davantage les nouveaux habitants de Thoiry, dont la présence manifestait leur volonté d'intégration dans la commune. Qu'ils soient donc les bienvenus !

Retraite bien méritée pour Madame Cavalié



En septembre 1996, Madame Josette Cavalié a accepté d'assurer le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie périscolaire dans sa grande maison du chef-lieu.

. Tout de suite, les enfants ont adoré...

Il faut dire que le service et la nourriture ont toujours été de grande qualité. Les bons petits plats tentaient même ceux qui ne fréquentaient la cantine qu'épisodiquement. Les repas se passaient

dans le calme grâce aux règles de bonne conduite enseignées par Monsieur et Madame Cavalié.

Mais en décembre 2004, l'heure d'une retraite bien méritée a sonné.

Merci de toutes ces années consacrées aux enfants de la commune et longue et heureuse retraite.

Ovation à Gilles Coulanges

Le dimanche 14 octobre, tout le village était convié à la salle des fêtes par la municipalité, pour applaudir et féliciter Gilles Coulanges qui venait de remporter pour la 13^e fois, le championnat de France de la montagne sur sa moto 600 cm³ RGC et ceci malgré une chute et un bras cassé lors de l'avant dernière épreuve de la saison. Un apéritif

était donc offert par la municipalité pour rendre hommage au champion qui entraîne à sa suite plusieurs jeunes hyper motivés. Quarante motards Thoirzans de tous âges, montés sur des engins de toutes catégories ont formé un cortège pétaradant pour rejoindre le héros du jour. Gilles, très ému, a promis de remettre son titre en



jeu, une fois encore pour faire honneur à sa commune.

Gilles Coulanges chaleureusement félicité

11 novembre



La population regroupée autour des anciens combattants devant le monument aux morts

Les habitants étaient nombreux autour du monument pour écouter la lecture du message du ministre délégué aux anciens combattants. Le moment était au recueillement lors de l'énoncé des enfants de Thoiry morts au combat. La municipalité faisait déposer une coupe de fleurs par les enfants de l'école avant la sonnerie aux morts exécutée par le clairon en titre, puis toute l'assemblée observait une minute de silence. Après quoi tous se retrouvaient à la salle Margériaz pour partager le verre de l'amitié.

Du côté des travaux

Travaux réalisés en 2004

Ecole

Profitant des grandes vacances, l'entreprise Domenget a procédé au remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures. Ces travaux étaient très attendus. En effet les fenêtres précédentes avaient fait leur temps et ne présen-

taient plus une isolation efficace face à l'air froid et aux intempéries. Le coût total des travaux s'élève à 10 198 € H.T. et le Conseil Général a accordé une subvention correspondant à 48 % du montant des travaux soit 4 895 €. Ces travaux vont permettre de faire des

économies d'énergie. Dans le cadre de l'amélioration du bâtiment de l'école, le Conseil municipal envisage d'étendre le chauffage central à l'ensemble du bâtiment et par la suite la création de nouveaux sanitaires.

Place du four à Thorméroz

L'entreprise Gerland a procédé à la refectation du revêtement de la place devant le four et le local des pompes à Thorméroz. La facture s'est élevée à 5149 € et 48 % ont été pris en charge par le Conseil Général sous forme d'une subvention. De plus le Parc Naturel Régional des Bauges a financé le marquage avec des pavés des places de stationnement.

Entretien de voirie

Chaque année, le Conseil municipal s'efforce de faire réaliser par une entreprise compétente, l'entretien des routes goudronnées. Cette opération indispensable pour assurer l'étanchéité et la préservation des revêtements s'est déroulée au mois de juillet 2004. Le coût total est de 9 734 € TTC.

Travaux en cours ou projetés en 2005

Parking de la Mairie

Un accord amiable a pu être trouvé et les diverses assurances ont déjà payé le montant de l'intervention devenue nécessaire par l'effondrement de l'ancien mur. Tout est pris en charge et donc cette opération ne coûte pas un centime à la commune de Thoiry La date de début des travaux est fixée au 18 avril 2005.

Portail du cimetière

Depuis quelques années le portail du cimetière affiche des faiblesses et a manifestement besoin d'être remis « d'équerre ». Cette opération a été programmée par le Conseil municipal pour 2005.

Eau de La Fougère

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable ayant souligné la nécessité de garder cette ressource, il devient nécessaire d'assurer une amélioration et une fiabilité de la qualité de l'eau distribuée aux 70 habitants du hameau de La Fougère. Le Conseil général s'est engagé à apporter 43 % du financement et l'agence de l'eau 35 %, il reste donc 22 % à la charge de la commune. Un dossier d'appel d'offres est en cours de constitution pour déboucher, là-aussi, sur une réalisation dans les prochains mois.

Réaménagement Ancienne École



L'image de synthèse, ci-contre, donne une idée assez précise de l'aspect de la façade côté est de l'ancienne école après rénovation. Au premier plan l'extension de la salle des fêtes et la terrasse donnant accès par un escalier extérieur aux gîtes.

Description sommaire, le bâtiment se répartit sur trois niveaux :

Niveau 1 (jardin) : installation de la chaufferie bois granulés, le volume restant est en attente d'aménagements ultérieurs.

Niveau 2 (cour) : salle des fêtes (175 m²) avec une extension, blocs sanitaires, cuisine, réserve, et restaurant scolaire (55 m²) qui peut servir de salle des fêtes annexe.

Niveau 3 (étage) : aménagement de 3 gîtes (1 grand : 102 m² , 8 à 11 places ; 1 moyen : 70 m² , 5 à 7 places ; 1 petit : 46 m² , 2 à 4 places) avec les accès par la terrasse.

Le chauffage de l'ensemble du bâtiment sera assuré par une chaudière bois (granulés dans un premier temps, éventuellement plaquettes par la suite). Ce choix d'une énergie renouvelable, propre et créatrice d'emplois locaux permet d'échapper, en partie, aux hausses prévisibles du fioul dans les années à venir.

Coût total des travaux en incluant le réseau de chaleur desservant ce bâtiment et la Mairie :

Montant : 873 785 € HT

Subventions : 522 917 € HT (soit environ 60 %)

Le reste du financement des travaux ainsi que celui de la maîtrise d'œuvre et des diverses études est couvert par un emprunt. La location des gîtes, soit à la semaine, soit au mois, ainsi que la location de la salle des fêtes doivent permettre de couvrir environ 75 % du montant des annuités de remboursement.

La fin du chantier est programmée pour juin 2005. donc les gîtes et la nouvelle salle des fêtes seront opérationnels dès cet été.

Une prochaine tranche de travaux concernera l'aménagement de l'ancien jardin en parking. La municipalité a engagé une réflexion sur un éventuel déplacement du monument aux morts pour le mettre davantage en valeur et assurer plus de place lors des cérémonies.

Informations communales : Les centres de loisirs enfance du canton

Désormais, les familles du canton auront accès à un service unique et à un tarif unique.

Les centres de loisirs de Barby, Saint Alban Leysse et Curienne seront ouverts pendant **les Vacances de printemps**.

Pour **s'inscrire**, il faut s'adresser à la mairie de la commune où est situé le centre de loisirs que vous avez choisi pour votre enfant. Vous devrez remplir une fiche de renseignement. Les papiers nécessaires sont :

- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile,
- Le carnet de santé de l'enfant ou la photocopie de la page vaccination,
- Une copie de votre assurance à responsabilité civile,
- Justificatif du quotient familial de la CAF ou de la MSA.

Clôture des inscriptions pour les vacances de printemps :

Le 13 avril pour la période du 18 au 22 avril 2005.

Le 20 avril pour la période du 25 au 29 avril 2005.

Nouveaux tarifs pour tous les centres de loisirs à partir du 18 avril 2005

		Demi journée	repas
QF 1	< à 436	2€50	1€60
QF 2	436 à 544	3€10	2€40
QF 3	545 à 700	3€70	3€20
QF 4	701 à 915	4€30	4€00
QF 5	+ de 916	4€90	4€80
Hors CAF ou MSA		5€50	5€00

Renseignements :

Coordination enfance jeunesse, place du commerce, 73230 Saint Alban Leysse. 04 79 70 83 48

Tarifs des ordures ménagères

A l'automne dernier, par un courrier, Chambéry-Métropole, qui assure la collecte et le traitement des ordures ménagères de la commune, a annoncé la forte augmentation (de l'ordre de 15 %) du coût de ce service en 2005.

Lors de sa séance du 17 décembre 2004 et fin d'équilibrer les recettes et les dépenses de ce poste, le Conseil municipal a décidé qu'à compter du 1er janvier 2005 les tarifs seront les suivants :

Résidences principales : 108€

Résidences secondaires : 81€

Personnes seules : 54€

Plus que jamais le civisme de chacun est indispensable. En effet, cette collecte est facturée au poids des ordures ménagères ramassées. Il ne faut donc pas alourdir les bacs poubelles et la facture par des déchets qui n'ont rien à y faire : gravats, métaux, meubles, ferrailles, ou encore les tontes des pelouses ou la taille des haies. Ces déchets verts ont la particularité d'encrasser les incinérateurs, de les détériorer et de demander beaucoup d'énergie pour être détruits, alors qu'ils peuvent constituer, pour certains, la base d'un excellent compost.

Garderie et restaurant scolaire

Depuis la rentrée de janvier, la commune assure la garderie avant et après la classe et le service de restauration scolaire. Il s'agit d'un choix du Conseil municipal, pour permettre aux parents qui travaillent à l'extérieur de la Commune, de scolariser leurs enfants à Thoiry. Ces services sont indispensables pour maintenir les effectifs et assurer un service public le plus confortable possible. Ce choix a un coût qui est loin d'être négligeable, mais qui apparaît comme une priorité.

Horaires et tarifs :

- **Garderie périscolaire du matin de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école:**

-Arrivée avant 8 h : 2.00€ pour 1 enfant, 3.50€ pour 2 enfants et 4.00€ pour 3 enfants de la même famille.

-Arrivée après 8 h : 1.50€ pour 1 enfant, 2.50€ pour 2 enfants et 3.00€ pour 3 enfants de la même famille.

- **Garderie périscolaire du soir de 16h30 à 18 heures. Le premier 1/4 heure est gratuit :**

-Départ entre 17h 30 et 18h00 : 2.00€ pour 1 enfant, 3.50€ pour 2 enfants et 4.00€ pour 3 enfants de la même famille.

-Départ entre 16h 45 et 17h30 : 1.50€ pour 1 enfant, 2.50€ pour 2 enfants et 3.00€ pour 3 enfants de la même famille.

- **Restaurant scolaire : 3.80€ le repas.**

Au mois de septembre 2005, le restaurant scolaire sera transféré dans son local définitif dans le bâtiment rénové de l'ancienne école.

Le point sur l'adhésion à Chambéry Métropole

La réflexion sur cette question est engagée depuis plus de deux ans par le conseil municipal de Thoiry et avec les trois communes voisines de Puygros, La Thuile et Curienne.

La démarche a consisté à collecter le maximum de renseignements et d'avis pour se forger une opinion. Ainsi diverses réunions ont été organisées et avec des intervenants d'horizons différents : des maires de commune déjà adhérentes à Chambéry Métropole, des représentants des services de l'Etat, du PNR des Bauges et aussi de Thierry Repentin à l'époque Président de Chambéry Métropole.

Parallèlement, deux réunions étaient organisées par Monsieur le Préfet pour réfléchir à l'adhésion des communes « périphériques » et sur ce qui pourrait être le périmètre « pertinent » de l'agglomération chambérienne.

Au cours de ce travail, une analyse nuancée et critique est apparue :

- Une adhésion est incontournable pour permettre de répondre à des défis tels que la gestion de l'eau, de l'assainissement ou encore des transports en commun. Ne pas répondre à ces défis ferait prendre des retards considérables à notre commune et hypothéquerait gravement son avenir.
- Les compétences des communes et de l'agglomération sont bien définies. La commune garde, entre autres celle de l'urbanisme.
- Mais tout n'est pas idyllique, il est apparu notamment la nécessité de créer une solidarité forte entre les communes périphériques (de plus petite taille) pour faire reconnaître et défendre nos spécificités. Cela implique de renforcer nos habitudes de concertation et de travail en commun. Nous devons obligatoirement nous organiser pour être présent à Chambéry Métropole, par exemple dans les délégations et les commissions sous peine d'éparpillement, d'absentéisme et de manque de compétence.

C'est dans cet état d'esprit que, le 11 janvier 2005, le conseil municipal de Thoiry a décidé, à l'unanimité, de demander l'adhésion de la Commune de Thoiry à la Communauté d'agglomération « Chambéry Métropole ».

L'adhésion, pour être effective, suppose au moins deux choses :

1. Une acceptation de principe de l'Agglo pour lancer la procédure.
2. Obtenir une majorité « qualifiée » après consultation de chacun des conseils municipaux des 16 communes composant actuellement Chambéry Métropole, c'est-à-dire au moins 2/3 des communes favorables représentant au moins 50 % de la population.

Comme vous le voyez, ce n'est pas simple !

Les quatre autres communes du plateau ont suivi la même démarche et unissent leurs efforts pour faire aboutir cette demande si possible dans le courant de l'année 2005.

Station d'épuration des eaux usées

Lors de l'enquête publique concernant le PLU, un groupe d'habitants de la commune a attiré l'attention du Conseil municipal sur des inquiétudes au sujet de ce projet, notamment du risque d'éventuelles nuisances.

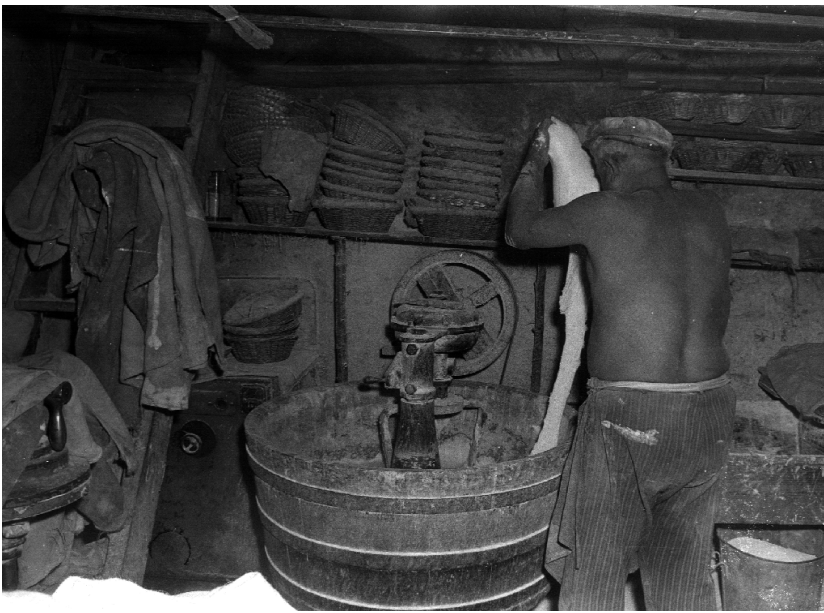
Ces inquiétudes ont aussi été partagées par l'équipe municipale. Elle veut doter notre commune d'un équipement bien dimensionné, ayant le moins d'impact visuel possible et ne présentant pas ces mauvaises odeurs caractéristiques de certaines stations d'épuration traditionnelles.

C'est pour répondre à ces attentes que le choix s'est porté vers une installation de type roseaux fil-trants. Ce procédé a fait ses preuves. Deux communes proches, Curienne et Arith, s'en sont déjà dotées avec satisfaction.

Ces stations se présentent sous la forme de bassins plantés de roseaux, ce qui n'est pas agressif du point de vue visuel et surtout elles ont l'immense avantage d'être sans odeurs. De plus, le site retenu est relativement éloigné des habitations existantes, ce qui laisse encore une marge de sécurité pour prévoir l'imprévisible.

Cet équipement va permettre d'améliorer le niveau sanitaire de notre commune, d'éviter des mises aux normes, souvent onéreuses d'installations individuelles déjà existantes et aussi la construction de nouvelles maisons en échappant à la contrainte d'un terrain aux dimensions importantes dictées par la taille réglementaire des champs d'épandage

Mais, ce point sera évoqué à la réunion publique du 23 avril et il sera intéressant de débattre des questions posées. De plus il serait certainement sympathique et efficace d'organiser une visite groupée d'une installation existante à Curienne ou à Arith. Rien ne vaut de se faire une idée sur place et par soi-même !



C'était hier à Thoiry Les boulangers

D'après la monographie de Thoiry dont un exemplaire est à disposition de tous à la bibliothèque du village, il y avait en 1880 environ 1240 habitants. Chaque hameau disposait d'un four banal, néanmoins il existait avant la guerre de 1914, au chef-lieu, deux boulangers. L'un s'était établi en face de l'ancienne poste (extrémité sud du bâtiment communal en cours de restauration), il s'agissait de Joseph Dacquin dit « *Brissalier* »

Le « grand Constant » à son pétrin déjà mécanisé

surnom tiré de 15 ans de service dans un régiment de « Bersaglieri » (fantassins italiens) ; il était le grand-père maternel de monsieur Georges Pachoud et le trisaïeul d'Alain et Patrick Dacquin du chef-lieu. L'autre boulanger avait son four dans la maison mitoyenne à celle du forgeron, il se nommait Séraphin Mollard dit « *Mitron* », le four a été démolit et remplacé par la chaudière, au rez-de-chaussée du bâtiment. On a encore l'habitude de nommer les descendants de ce boulanger les « *Mitrons* » : Ainsi on parle d'*Eugène Mitron* (Mollard) pour le différencier d'Eugène Mollard (*Gène à Poule*), des Chavonnettes. A l'époque, les boulangers étaient des « doubles actifs », ils possédaient un peu de terres et quelques vaches. En 1863, la population du village était riche de 1363 habitants mais présentait déjà une régression puisqu'en 1837, 1550 habitants étaient recensés (perte de 187 âmes en 26 ans...).

Le dernier boulanger de Thoiry aménagea son fournil à côté de son étable, à l'entrée du village. Constant Fromaget qu'on appelait « *le grand Constant* » ne possédait pas suffisamment de terrain pour vivre exclusivement du produit de sa ferme, il avait donc appris le métier de boulanger dans un fournil de Chambéry, au pont des Carmes, et c'est donc tout naturellement qu'il reprit la « boulange » à Thoiry puisque ce commerce n'existait plus, ce devait être entre 1930 et 1933. Le nouveau four avait été construit par des spécialistes et le pétrin a probablement été l'un des premiers équipé d'un moteur électrique. Dans la maison de « Pipo » (René Fromaget), au rez-de-chaussée, rien n'a changé depuis que le pétrin s'est définitivement arrêté en 1967. Le pétrin est toujours là, le four, immense, est prêt à accueillir la prochaine fournée puisqu'il ne sert pas de débarras, les « paillas » sont bien alignés, on ne remarque même pas la poussière, le pétrin avec son énorme moteur et sa courroie aurait peut-être un peu de mal à redémarrer mais quelques heures de mécanicien habile en viendraient sûrement à bout, la balance avec ses poids et même les tarifs (de 1967) sont toujours à leur place. L'importance du four permettait de faire des fournées de 100 kilos de farine, c'est-à-dire 130 kilos de pain : des flûtes, des couronnes ou des boules de deux kilos. Pour la vogue, on trouvait également des « *vogues* », sorte de brioches avec des grains d'anis, sinon il n'y avait pas de pâtisserie. Pendant la guerre de 1940, la boulangerie a dû cesser son activité puisque la farine blanche était interdite à la consommation. Les fours banaux ont de nouveau fonctionné à plein rendement jusqu'en 1945 où « *le grand Constant* » a pu reprendre son travail jusqu'à sa mort, en 1963. Il assurait aussi les tournées dans les différents hameaux de Thoiry, à Puygros et même à Curienne : bien que n'ayant pas le permis de conduire, un de ses fils était au volant (dès l'âge de 14 ou 15 ans !) et lui, servait les clients !! Adèle, sa veuve a encore continué à faire marcher la boutique jusqu'en 1967 comme en attestent les tarifs fixés sur l'étagère.

Les boulangeries d'antan étaient-elles des entreprises « rentables » ? Sûrement pas dans le sens où on l'entend actuellement. En effet, le prix de 100 kilos de pain était le même que celui de 100 kilos de farine, le

boulangier se payait de son travail avec les 30 kilos de pain supplémentaires dûs à l'ajout d'eau, gratuite à l'époque (puisque 100 kg de farine donnent 130 kg de pain)! D'autre part, les clients avaient l'habitude d'échanger leur farine contre du pain, chaque ferme cultivant de belles parcelles de blé et portant elle-même sa récolte au moulin au fur et à mesure des besoins ; souvent, avant la fin de l'été, la récolte précédente était épuisée et celle de l'année pas encore rentrée ni battue, il fallait donc que le boulangier « avance » le pain aux clients ; au cours de l'automne, les dettes se réglaient, mais les années de mauvaise récolte, le boulangier était moins regardant et continuait à fournir le pain même s'il n'était pas assuré d'être remboursé. A la fermeture définitive de la boulangerie, il restait encore de la farine avancée par le boulangier et jamais fournie par les débiteurs ! Il fallait aussi compter le bois nécessaire à la chauffe, (environ 100 kilos de bois par fournée) : à cette époque, la coupe affouagère était gratuite mais l'abattage, le transport, le sciage demandaient beaucoup de temps aux fournisseurs qui recevaient du pain en échange de leur livraison.

Il faut également parler des ménages qui allaient rarement chez le boulangier et faisaient eux-mêmes « au four », c'est-à-dire au four banal. Chaque hameau possédait un four de grande capacité permettant de cuire le pain nécessaire pour la consommation d'une famille pendant 15 jours environ. Le four n'avait pas le temps de refroidir puisque chaque famille se succédait régulièrement. Pendant la guerre, l'emploi de farine blanche était donc interdit, mais...les voyages des sacs de blé s'effectuaient souvent de nuit, avec départ le soir, 100 kilos de blé sur l'épaule jusqu'au moulin de « Bout du Monde » et retour au petit jour avec la bonne farine et le son pour les bêtes: ni vu, ni connu, par les chemins ignorés des représentants de l'Etat...Après les fournées de pain, la maîtresse de maison faisait cuire les « couëteuses », sortes de galettes plates et trouées confectionnées avec le reste de pâte raclée sur les bords du pétrin, morceaux de pain croustillant à souhait ! On n'oubliait jamais les tartes « au tatou, au bonbon ou au flan » chacun ayant son propre vocabulaire pour désigner la même sorte de pâtisserie ! Aux Chavonnettes il reste encore un four construit chez un particulier et un four alsacien qui fonctionne plus ou moins régulièrement.



La fournée avec « Pipo » comme aide.

Maintenant, l'association des gens de la Fougère entretient le four du hameau et réunit habitants et amis du village une fois par an autour d'un repas confectionné dans son four. Le four des Chavonnettes s'allume également tous les ans pour la fête du patrimoine et cuit une fournée de bon pain. A Thorméroz, le four aura besoin d'une bonne rénovation après un accident de cuisson ! Au chef-lieu, le four n'a pas fonctionné depuis de longues années mais le projet de la commune est de remettre en état et en valeur ces 3 trois témoins de la vie d'autrefois et pourquoi ne pas envisager une « mangia longua » comme à Puygros ?

Les fours, le pain et les gâteaux réuniront toujours les gens de bonne compagnie.

Article écrit par Madeleine Rossi avec la participation de Pipo et Gaby Fromaget, Georges Pachoud et Eugène Mollard dit Mirton.

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil du 1er juillet 2004 au 31 mars 2005

Naissances

Anaëlle est née à Thorméroz au foyer de Marie-Line VINCENT et Gilles LAPIERRE le 31 août 2004.

Benoît au foyer de Sylvie et Olivier DACQUIN le 21 janvier 2005 au Chef-lieu.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans.

Décès

Raymond Jean Antoine MOLLARD est décédé le 16 octobre 2004.

Raymond Mollard nous a quitté l'automne dernier emporté par un mal implacable. Il était connu et apprécié de tous. Sa disparition laisse un grand vide dans la vie communale dans laquelle il était très impliquée, répondant présent à toutes les manifestations. Cet intérêt pour ses concitoyens, il l'avait aussi manifesté en tant que conseiller municipal. Il laisse aussi un grand vide parmi les « estivants » du Col des Prés. Le Conseil municipal, au nom de tous les Thoirzans, renouvelle ses sincères condoléances à sa famille.

Françoise BOUVIER née RUBAT est décédée le 31 janvier 2005.

.Au mois de mars 2004, nous avons fêté et honoré les 100 ans de madame Françoise Bouvier, habitante de notre commune depuis 1927. Et, c'est entourée de l'affection des siens qu'elle s'en est allée cet hiver, au terme d'une vie bien remplie. Elle laisse le souvenir de son sourire lumineux et de son extraordinaire énergie. Sa force d'âme lui a permis d'affronter les malheurs de l'existence : la disparition de Numa, son mari, en 1965, de Ginette, sa petite-fille en 1995 et de Raymond, son fils en 2002. Nous renouvelons toutes nos condoléances à sa famille, notamment à Angèle sa belle-fille au dévouement remarquable, à ses petits enfants et à ses arrières petits enfants.

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry depuis le début de l'année. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Combien de Thoirzans ?

.Le recensement de la population de notre commune a eu lieu au mois de janvier dernier. A l'échelle nationale, il s'agit d'un recensement partiel. Les chiffres officiels ne seront communiqués que dans de nombreux mois. Toutefois, avec beaucoup de prudence et en insistant bien sur le fait qu'il s'agit d'un résultat officieux, les chiffres suivants peuvent être avancés : **422 résidents principaux** auxquels s'ajoutent **16 étudiants** ayant, pendant l'année scolaire, un logement hors de la commune pour des raisons universitaires, ce qui ferait donc un total de **438 habitants**.

Infos pratiques

Heures d'ouverture au public

POSTE	MAIRIE	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
<p>Lundi de 9h à 11 h 30</p> <p>Mercredi de 9h à 11h 30</p> <p>Vendredi de 9 h à 11h 30</p> <p>La poste de Thoiry est installée depuis le premier janvier dans les locaux de la mairie</p> <p>Le lundi soir, pendant la permanence de la mairie seuls les achats de timbres et le retrait d'objets sont possibles.</p>	<p>La Mairie est ouverte :</p> <p>Le lundi de 18h à 20 h</p> <p>Le mercredi de 9h à 11h</p> <p>Le vendredi de 9h à 11h</p> <p>M. Jérôme ESQUEVIN est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou sur rendez-vous.</p> <p>Les adjoints et la plupart des élus effectuent une permanence le même jour .</p>	<p>Pendant la période scolaire, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :</p> <p>Le lundi de 16h 30 à 19h 00</p> <p>Le mercredi de 10h 00 à 12h 00</p>

Déchetterie de Saint-Alban-Leysse

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30—les jours fériés de 8 h 30 à 12 h 30 (sauf les jours de Noël, de l'an et du 1er mai.)

Cette déchetterie est gratuite pour les particuliers.

Ordures ménagères

L'enlèvement des ordures ménagères est le mardi matin.

Rappel : les conteneurs à ordures sont exclusivement réservés aux résidences secondaires et aux habitations éloignées de la tournée du camion de collecte.

Tous les autres usagers doi-

vent impérativement être équipés de poubelles individuelles, notamment ceux qui sont en bordure immédiate du passage du camion.

De plus ces conteneurs ne doivent contenir que des déchets ménagers : le verre, les gravats, le bois, les végétaux n'ont pas leur place.

Service de portage de livres à domicile

Les bibliothécaires rappellent qu'elles ont un service gratuit de portage de livres à domicile une fois par mois : actuellement, une dizaine de personnes lisent régulièrement et trouvent ces échanges agréables, si d'autres sont intéressées, qu'elles se fassent connaître auprès des numéros de télé-

phone ci-dessous ou qu'elles en parlent à leurs voisins déjà « abonnés ».

Madame Huret : 04.79 28 46 33

Madame Rat-Patron : 04 79 28 41 02

Madame Rossi : 04 79 28 40 85

ADSL à Thoiry

Les Thoirzans internautes bénéficient du haut débit depuis le 22 février dernier. C'est une bonne nouvelle pour tous les amateurs de surf sur la toile et de téléchargement de copieux fichiers.

A vos claviers !

Participez à l'animation culturelle de la Commune!

A l'occasion de la fête du Patrimoine en septembre prochain, les bénévoles de la Bibliothèque organisent une exposition de photos anciennes (des débuts de la photo jusqu'aux années 60 environ) mettant en scène des habitants dans le milieu de l'époque, à l'occasion de fêtes, réceptions, mariages, travaux divers tels que fenaison, battage, bûcheronnage, transports et voyages avec bœufs ou chevaux, *emmontagnage ou démontagnage*, enfin tout ce qui rappellera aux Anciens de bons ou moins bons souvenirs, et aux nouveaux *Thoirzans*, la vie et les gens de la commune qu'ils ont choisie d'habiter.

Alors, à vos cartons, à vos tiroirs, à vos greniers, pour la recherche de vos documents ! Le mieux est de faire les recherches avant les travaux du jardin et de communiquer vos trouvailles aux bibliothécaires rapidement. Elles prendront soin de vos trésors qui seront copiés sur ordinateur avant de vous être restitués.

Les personnes à appeler si vous avez des photos à prêter :

Madame Huret : 04.79 28 46 33

Madame Rat-Patron : 04 79 28 41 02

Madame Rossi : 04 79 28 40 85

Une histoire en patois écrite par Lucien Mollard : « papa pipi »

On é d'abor y quatorze juillé. Y Pré, l'fè é môr, y sèblé que l'tè c'é veria y bô, Marius Y Grand a décidò de fôtre bô la grand piéce di Poupré.

Mè tô le z'ans, il a èbaucha de v'zins pe céyer.

P'l'occageon, il a montò na p'tioutta bossétta de vin d'l'Aby, n'a mollandò de diots, un tavaillon de fromazhe, doé tré piécés de pan pe còssò un boccon de croétta , juste quand l'seloï poète darrié Galleuppa.

Diè la matin, l'ptiou Francis, qu'a pò lamè dou z'ans, s'amèné vé son pàppa è pleurè n'avoére :

« Papa pipi, Papa pipi, »

Marius pouzé le quileutté di croé. Mè l'ptiou n'a pò l'air d'avé fôta de p'cher. L'pòrré qu'a pò biè l'tè et pòè de pòchèsse lancé on : « Fô'me l'camp de parqu' » et l'pour Francis s'é môdé è pleurè à shôdes lormés.

Chi l'coup d'le nou ôré, Marius s'é vò y shaloï pe préparò à mgier d'l'zòvrés. Quand il arrivé diè la cozna, y vé tou pò n'a gauille que vin pe dezeu la pourta, di p'tiou rdoui bien fré, yé 'il a bettò la bossétta !

Y côr delé. L'robiné di bosson è t'iver !!!

« Nom de ..., è mé que d'créjiéve que l'croé avé fôta de p'cher ! »

** C'leus que comprègnont pò l'patoé, n'ont qu'à démandò à on v'zhin de fôrre la traducchon !*



Le THOIRZAN est édité par la commune de THOIRY.

Ont participé à la conception de ce bulletin : Dominique DUHEM, Marie-Ange GAVET, Jérôme ESQUEVIN, Madeleine ROSSI et Lucien MOLLARD.

Nous rappelons que toutes les bonnes volontés et sources d'inspiration sont les bienvenues.

Commune
adhérente

